



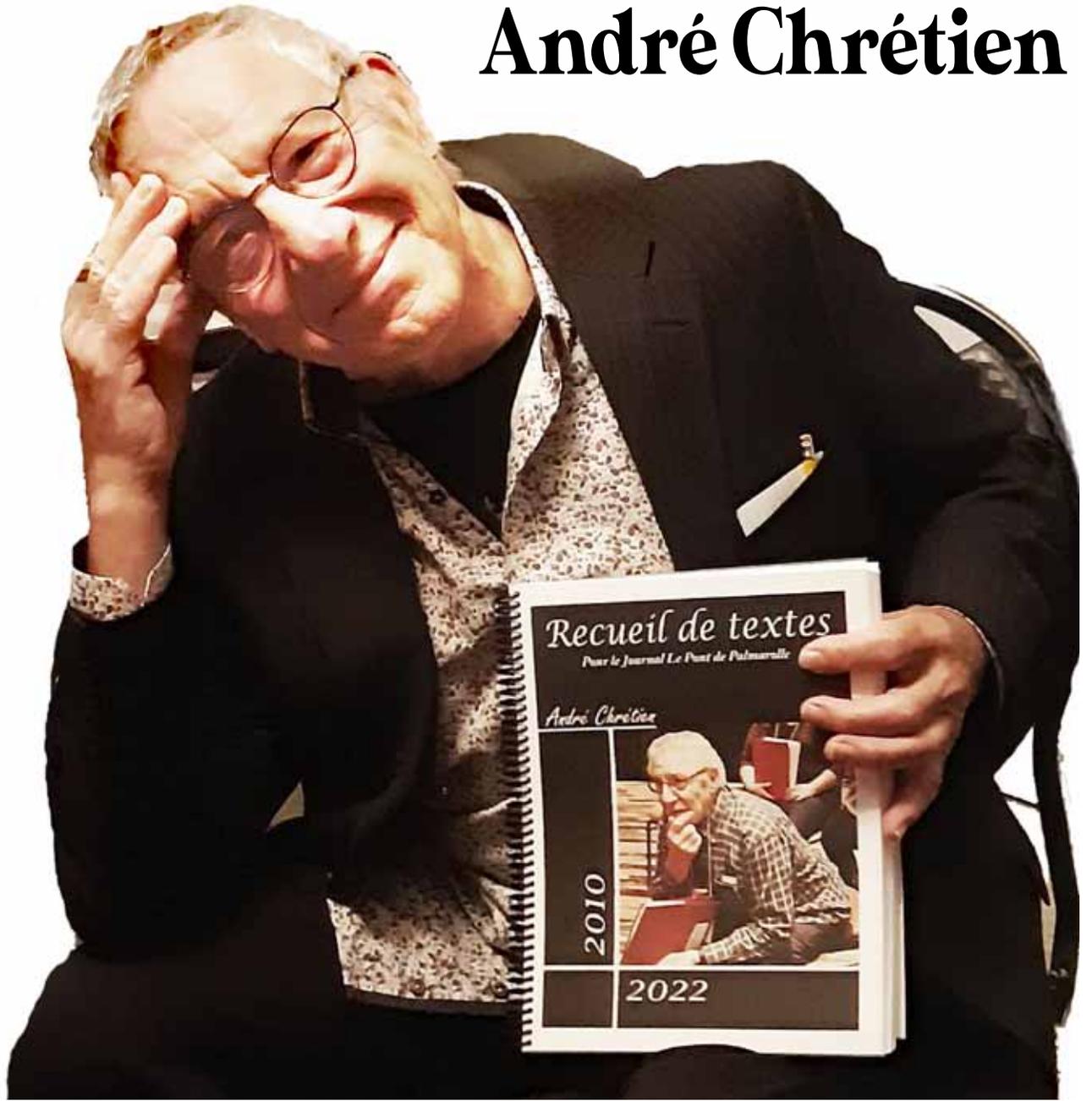
Vol.12, No 9 - Janvier 2023

<http://journallepoint.ca>
journallepoint@homaal.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

HOMMAGE à André Chrétien

Bonne Année



Impressionplus
La Sarre

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 185, 2^e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage
certifié
AMECQ

Culture
et Communications
Québec

Sommaire

Actualités	3 - 4
Affaires municipales	12-13-14
Citations	15

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2-3-4
*Gilles Fortier	11
*Cercle de fermières	11
*Francine Gauthier	5
*Félix Goulet	
*MFC	10
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateur : Lise Bouillon

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

JOURNAL **LE PONT**
de PALMAROLLE

2022 nous quitte,

VOICI 2023

Jean-Pierre Robichaud

À chaque année qui se termine, l'heure est souvent au bilan, et ensuite à émettre des souhaits pour la nouvelle qui se pointe. Fidèle à la coutume, le Journal Le Pont tire un trait sur 2022 et se souhaite de demeurer vivant en 2023.

Le Journal Le Pont, malgré la perte d'un de ses deux journalistes en janvier dernier, a quand même réussi à remplir ses pages grâce surtout à deux nouvelles collaboratrices, Louisa Nicol avec ses capsules d'histoire ainsi que Jocelyne Lapointe, ancienne résidente de Palmarolle, qui nous alimente depuis l'Ontario où elle vit maintenant. Tout au long de 2022, la mince équipe de direction n'a pas baissé les bras malgré le manque de relève et l'ampleur de la tâche pour produire ce journal mensuel toujours apprécié de ses lecteurs.

Certes, la mission première d'un journal communautaire étant de fournir justement de l'information... communautaire, nous sommes conscients que ce segment n'a pas toujours la place qui lui revient dans le Journal. Pour l'heure, le seul journaliste disponible (c'est-à-dire moi-même) pour recueillir l'information cumule notamment la présidence du Journal, le poste de rédacteur en chef ainsi que chroniqueur. Pour compenser, nous tentons de grappiller l'information auprès des organismes communautaires et, en passant, nous les remercions de leur collaboration.



Jean-Pierre Robichaud

À quelques occasions en 2022, nous avons lancé des appels à la relève pour venir appuyer l'équipe en place. Notre souhait pour 2023 est de recruter un ou une journaliste-pigiste (et pourquoi pas plus d'un) de terrain pour couvrir l'actualité locale et ouest-abitibienne. En outre, nous apprécierions beaucoup le début d'une relève sur le plan administratif.

Il est vrai que vu de l'extérieur, la tâche de production d'un journal local peut paraître prenante. En outre, être à l'affût des nouvelles et des événements locaux nécessite d'être connecté dans son milieu tout en demandant un minimum de disponibilité. Quelques exigences engagent le ou la pigiste, notamment le temps qu'il faut y consacrer ainsi que la date de tombée le 18 de chaque mois, sans oublier cependant une certaine passion pour l'écriture.

Un journal communautaire comporte trois principaux volets : journalistes et collaborateurs à l'écriture, infographie et correction, ainsi qu'administration (CA). Idéalement chaque volet devrait avoir son propre personnel. Toutefois, en pénurie de bénévoles, les trois volets se retrouvent parfois comblés par les mêmes personnes.

Pour l'heure, nous y allons une année à la fois en souhaitant que l'année 2023 sera pour le Journal Le Pont celle d'un nouveau départ, d'un nouvel élan et pourquoi pas, d'une cure de jeunesse.

L'équipe du Journal Le Pont souhaite à tous ses lecteurs, lectrices et ses collaborateurs(trices) une très belle année 2023!



Le projet est toujours en vie

Jean-Pierre Robichaud

Après plusieurs retards et rebondissements depuis son annonce en 2019, le projet chemine toujours, selon monsieur Guy Fortin, porteur du dossier à Palmarolle.

La pandémie, l'inflation des matériaux de construction ainsi que la rareté des constructeurs pour ce type de bâtiment ont fait en sorte que les deux soumissions déposées en 2022 dépassaient largement le montant débloqué par le Conseil du trésor.

En conséquence, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) a convenu de retourner à la table à dessin afin de revoir le concept.

L'échéancier global de réalisation 2023, dont le Journal a obtenu copie, prévoit le lancement des nouveaux appels d'offres en novembre et l'ouverture des soumissions avant Noël 2023.

Monsieur Fortin nous a en outre mentionné qu'il sera dorénavant informé du développement du projet à tous les 15 jours et qu'il pourrait siéger à la table du comité chargé de la réalisation du projet.





Vieux grincheux



Le Journal Le Pont rend hommage à André Chrétien



Jean-Pierre Robichaud

Un grand journaliste communautaire, œuvrant au sein du Journal Le Pont de Palmarolle, a pris sa retraite de l'écriture en janvier 2022 à l'âge vénérable de 78 ans. Lors d'un souper avec l'équipe, le 15 décembre dernier, Le Pont a tenu à rendre hommage à André Chrétien pour souligner les douze années pendant lesquelles il a œuvré en son sein.

Pendant toutes ces années, André a cumulé le poste de rédacteur en chef, journaliste, chroniqueur, membre du CA, tout en signant ses fameux billets sous le pseudonyme Le vieux grincheux.

André a débuté sa contribution au Journal Le Pont en 2010 quand ce dernier n'était encore qu'un feuillet donnant la parole aux organismes du village. Avec l'infographiste, Christiane Plante, André a constitué l'équipe de direction actuelle et il a collaboré à faire du Journal Le Pont ce qu'il est devenu aujourd'hui : un journal communautaire autonome, indépendant de toute ingérence politique, religieuse et autres, dont le tirage est certifié, et qui regroupe plusieurs collaborateurs de différents horizons.

Lors de ce souper-hommage du 15 décembre, l'équipe du Journal Le Pont, au nom de tous ses lecteurs, lui a remis un tableau, œuvre au pastel de notre infographiste, Christiane Plante, représentant André à un congrès de l'AMECQ, ainsi qu'un recueil de l'ensemble de ses textes (plus de 300) de 2010 à 2022.

C'est avec surprise et beaucoup d'émotions qu'André a reçu cet hommage et il est demeuré sans mots pendant plusieurs minutes. Après être revenu quelque peu de ses émotions, André a tenu à souligner les qualités de chacun des membres de l'équipe avec laquelle il a œuvré pendant ces douze années. Toujours à l'affût de l'actualité, André ne ferme pas la porte à une collaboration ponctuelle au Journal Le Pont dont l'équipe lui a assuré que les pages lui seront toujours accessibles.

Au nom de tous les lecteurs du Journal Le Pont, merci André pour cette immense contribution!

Peur et désir se toisent...

Où en sommes-nous de nos désirs d'un monde meilleur?



Francine Gauthier

Avons-nous oublié qu'étant jeunes, le monde nous appartenait? Avons-nous fini par découvrir comment nous inscrire dans ce monde où nous vivons tant bien que mal, tout en n'abandonnant pas nos rêves de jeunesse comme celui de changer le monde? Y a-t-il de la place encore aujourd'hui pour des parcours idéologiques fidèles à soi-même? Ou bien avons-nous peu à peu laissé tomber nos idéaux, ceux auxquels nous croyions si fort, ceux que nous élevions au-dessus de tout avec la certitude que nous trouverions la façon de les atteindre sans compromis?

Avec un esprit critique, je réfléchis au fait qu'en ce début d'année 2023, force est de constater que les structures sociales, qui sont censées nous faire évoluer dans un sens commun, sont déficientes. Que tout concourt à nous diviser, à nous isoler, à nous dénaturer en tant qu'humains. Que plus on avance, plus on a le sentiment de reculer. Que la résistance que manifeste la masse aux changements nécessaires face aux enjeux auxquels nous sommes confrontés n'aura de cesse que lorsque nous serons mais vraiment acculés au pied du mur. Nous y sommes déjà et l'aveuglement nous fait nier que la maison brûle. Ah!... La machine est efficace... Somme toute, il semble que nous ayons changé de religion et voilà tout! Sommes-nous à ce point endormis par le tourbillon qui nous entoure pour ne pas réagir et courir bref, à notre perte? La tolérance elle-même est une lame à deux tranchants...

La peur me prend aux tripes. Et comme l'affirme Catherine Dorion dans son essai *Les luttes fécondes*, la peur n'est jamais loin du désir. Les deux se côtoient étroitement, peuvent se toiser, mais se croisent si peu! Chacun se cantonne et l'inaction résulte du fait de son impuissance à confronter l'autre. Tout geste est posé en fonction de faire le moins possible de vagues. On aspire à mieux, on désire, mais on a peur de déranger, de devenir une cible. À quand le renversement? À quand la révolution? Ah! Voilà la peur qui revient... Les chemins de travers sont défendus d'emprunt... Il ne faut pas bousculer l'ordre établi, de peur que le désir, trop longtemps muselé, sorte au grand jour...

Quel désir? Celui d'un monde meilleur... Est-il contagieux? Oh! Que si! Mais n'ayez crainte : tant que les masques restent en place, nous en sommes quittes pour une belle peur bleue. De quel masque s'agit-il ici? Du masque de l'anonymat : celui derrière lequel se cachent ceux qui tirent les ficelles de ce système désuet qui étouffe dans l'oeuf toute prise de conscience des possibilités de changements féconds vers le bien commun à tous, les riches comme les pauvres et tous ceux de la classe moyenne qui n'en peuvent plus de cette course au mieux-être qu'ils tardent à atteindre.

Qu'est-ce que cette vie-là où, de tous bords et de tous côtés, nous sommes constamment sollicités de partout? Toujours un problème en suspend, toujours un petit nuage noir qui nous suit partout où nous allons? Toujours des échéanciers à respecter, toujours des comptes à rendre, des pages à tourner, des deuils à faire, des défis à relever? Quand pouvons-nous suspendre le temps, recouvrer

le sentiment de nous appartenir entièrement, nous respecter nous-mêmes et demeurer intègres dans les choix que nous faisons, rendre grâce enfin et relever la tête pour contempler l'horizon? De ces gestes simples, nous tirons meilleur parti que du reste qui nous casse les pieds. Désirer mieux ne rime certes pas avec absence de vision ou retour d'ascenseur. Questionner le statut quo ne signifie pas conspirer. Tolérer la cacophonie peut rendre sourd.

À qui donner priorité, sinon aux humains que nous sommes? Par nos décisions quotidiennes, nous réglons le sort du monde. Où allons-nous ainsi à vitesse grand V? Notre nature grégaire nous rassure un temps, mais quand vérifierons-nous l'itinéraire et le légitime but poursuivi, s'il n'a pas changé en cours de route, au lieu de suivre en n'ouvrant jamais les yeux juste pour voir où nous en sommes? On nous dira que c'est difficile pour tout le monde, splendeur et misère des riches, c'est ça? On nous dira de cesser de nous plaindre, tu nous les casses à la fin! On ne peut plus rien dire, c'est ça? Mais l'amélioration de notre sort passe-t-elle forcément par l'avoir? J'ose croire que non. J'espère que non. Avec tout ce que traverse notre vivante planète dans sa course vers l'infini, alors justement que la biodiversité, fondement de notre existence, décline, menacée, pouvons-nous seulement envisager de voir baisser nos standards sans cesser de croire que le vrai bonheur reste quand même accessible?

C'est la résolution que j'espère appliquer en 2023, suite à la lecture du petit livre de Catherine Dorion qui donne envie d'y croire plus que jamais.

LE RENOUVELEMENT DE BAIL ET LA HAUSSE DE LOYER

Lise Bouillon

Au Québec, le renouvellement de bail et la hausse de loyer sont encadrés par la loi. Cela signifie qu'un propriétaire ne peut pas augmenter un loyer ou modifier les conditions d'un bail n'importe quand, n'importe comment.

Le bail est-il reconduit (renouvelé) automatiquement?

Oui. La reconduction du bail résidentiel est en principe automatique. Cela signifie que lorsque le bail arrive à sa fin, il est automatiquement renouvelé aux mêmes conditions.

Ce principe s'applique au locataire (la personne qui a signé le bail), mais pas au sous-locataire. En effet, contrairement au locataire, le sous-locataire n'a pas le droit au maintien dans les lieux.

Que doit faire le locateur s'il veut changer les conditions de son bail lors du renouvellement ?

Si le locateur veut apporter des modifications au bail, par exemple pour augmenter le montant du loyer, il doit nécessairement envoyer un avis écrit à son locataire. Le délai de l'avis varie selon le type de bail.

Exemple : Claude est locateur. Il désire prévenir ses locataires qu'une augmentation de loyer de 10 \$ par mois est à prévoir.

Durée du bail, Délai pour l'avis

12 mois et plus

3 à 6 mois avant la fin du bail

Ex : Si le bail se termine le 30 juin 2023, Claude doit envoyer son avis entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023.

Moins de 12 mois

1 à 2 mois avant la fin du bail

Ex : Si le bail se termine le 30 novembre 2023, Claude doit envoyer l'avis à ses locataires entre le 30 septembre 2023 et le 31 octobre 2023.

Durée indéterminée

1 à 2 mois demandée

Ex : Si la modification est prévue pour le 30 mai 2023, Claude doit envoyer l'avis à ses locataires entre le 30 mars 2023 et le 30 avril 2023.

Quand un avis de hausse de loyer est-il conforme à la loi?

L'avis de modification qui vise à augmenter le loyer doit indiquer :

- le montant du nouveau loyer proposé ou l'augmentation en dollars ou en pourcentage par rapport au montant du loyer en cours;
- la durée proposée du bail, si le locateur propose de la modifier;
- le délai accordé au locataire pour refuser l'augmentation de loyer proposée;
- toute autre modification demandée.

Note : l'avis doit être écrit dans la même langue que celle employée pour le bail et doit être envoyé à l'adresse du locataire inscrite dans le bail.

Le Tribunal administratif du logement (TAL; autrefois appelé la Régie du logement) a développé un modèle d'avis d'augmentation de loyer et de modification d'une autre condition du bail à l'intention des locateurs.

Qu'arrive-t-il si un avis de hausse de loyer n'est pas conforme à la loi?

Il peut arriver que le propriétaire envoie un avis qui n'est pas conforme au modèle proposé par le TAL.

Par exemple, l'avis peut donner l'impression que le locataire n'a que deux choix : accepter la hausse de loyer ou quitter le logement. Ou encore, l'avis peut omettre de préciser que le locataire a un mois pour signifier par écrit qu'il n'est pas d'accord avec l'augmentation.

Peu importe le cas, le locataire qui désire contester la hausse de loyer devrait quand même envoyer, dans le mois de la réception de l'avis, une lettre au propriétaire pour lui dire qu'il refuse la hausse proposée.

En effet, il est arrivé que le TAL déclare qu'un tel avis était nul et que le propriétaire n'avait donc pas droit à la hausse de loyer demandée. Mais il est aussi arrivé qu'il déclare que l'avis était valide, parce que le locataire n'avait subi aucun dommage à cause de sa non-conformité.



Les conséquences de la non-conformité de l'avis sont donc déterminées au cas par cas. Pour que l'avis soit déclaré nul, il faut non seulement que le locataire ait subi un dommage à cause de la non-conformité de l'avis, mais aussi que le locataire soit de bonne foi (c'est-à-dire qu'il n'avait pas l'intention de profiter de la situation). Il est donc plus prudent de ne pas se fier à la possibilité de demander la nullité de l'avis et de procéder comme s'il avait été donné conformément à la loi.

Comment savoir si l'augmentation est abusive?

Contrairement à ce que l'on croit, il n'y a pas de taux fixe pour l'augmentation des loyers. Plusieurs facteurs peuvent faire varier l'augmentation de votre loyer. Par exemple :

1. Les frais d'énergie;
2. Les hausses de taxes municipales ou scolaires;
3. Variation dans les primes d'assurance;
4. Les travaux majeurs effectués :
 - o Par exemple, la réparation des fondations de l'immeuble, le sablage et le vernissage des planchers, etc.
5. Les frais d'entretien :
 - o Ce sont les frais encourus pour maintenir l'immeuble en bon état : le déneigement, la peinture, l'entretien de la tuyauterie, etc.

En ce qui concerne les réparations majeures, si ces dernières profitent à l'ensemble des locataires d'un immeuble à logement, l'augmentation sera alors divisée selon le nombre de logements. Par contre, si des réparations ont lieu uniquement chez votre voisin, cela ne devrait pas se refléter sur le coût de votre loyer.

P.S. La suite de cet article paraîtra dans le journal du mois de février prochain.

Tant de progrès... et pas de dettes

(suite et fin)

Source : Gérard Ouellet, Hier à Palmarolle

Rétroviseur



Jean-Pierre Robichaud

Ce dernier texte met fin à la longue série (Rétroviseur) sur les débuts de Palmarolle et l'empreinte que le curé Halde y a laissée. À l'aube du centenaire de notre village, nous avons crû bon de rappeler à nos lecteurs ces moments charnières ainsi que le modèle de société que les premiers arrivants nous ont légué.

Palmarolle possède, on l'a vu, son rouage paroissial et scolaire. Elle songe maintenant à compléter son organisation car elle est devenue adulte, estime ses paroissiens.

Aussi conviendrait-il qu'elle eût son organisme municipal. Celui-ci est institué en 1930. Amédée Rodrigue recueille l'honneur de diriger le premier conseil. Ses successeurs à la mairie seront Orner Tousignant, Ildephonse Dallaire, Robert Pelletier, et Stanislas Pelletier, le maire actuel. Émilien Bégin sera secrétaire-trésorier à partir de janvier 1931.

L'achat d'un catafalque cette année-là est certes moins important que la création du conseil municipal, mais l'événement vaut d'être signalé à cause de la leçon qu'il provoquera 17 ans plus tard. En 1947, en effet, Palmarolle fera cadeau de cet appareil funèbre à l'île Nepawa. Cette sollicitude des anciennes colonies pour leurs sœurs cadettes n'est-elle pas admirable !

Mgr Rhéaume qui, le 5 juin 1930, revient à Palmarolle y confirmer trois enfants, n'est pas moins émerveillé qu'à sa première visite pastorale. Monseigneur passe dans la paroisse quelques jours avant la mort d'Adolphe Paradis, premier épicier, premier maître de poste et premier secrétaire de la commission scolaire. Celui-ci décède à l'âge de 32 ans et 6 mois.

Quoiqu'on en puisse penser en certains milieux, les colons ne sont pas réfractaires à l'idée d'embellissement. Preuve, ces beaux parterres à la devanture de la maison de défricheurs. La preuve, les résidents de Palmarolle la donnent pour leur part en assistant nombreux le 21 mai 1931, à la première fête des arbres dans leur paroisse. M. le curé Halde a une façon originale de clore cette journée: il fait l'exercice du mois de Marie au cimetière, où s'est terminée la plantation. Cette fête des arbres provoque chez le curé de Palmarolle des réflexions auxquelles nous nous en voudrions de ne point faire écho. Aucun domaine ne laisse donc indifférent cet esprit pratique !

« Dans ses pérégrinations à travers l'Abitibi, commente l'abbé Halde, le voyageur est frappé par la nudité du sol: point d'arbres dans les villages, non plus qu'aux abords des routes, des maisons et de leurs dépendances. Ce dénuement frappe davantage le visiteur s'il vient d'un de ces coins pittoresques du bas de la province où chaque village est un bosquet, où des arbres majestueux bordent les routes, où chaque demeure disparaît sous les branches des ormes séculaires, des érables, des pins ou des peupliers. La situation en Abitibi s'explique facilement. D'abord les beaux arbres d'ornementation n'y existent pas. Si l'on en veut transporter du bas de la province, le climat froid rend très difficile leur croissance. Il reste que l'on doit se contenter, pendant un temps du moins, des essences du pays. »

Et l'abbé Halde d'ajouter ces considérations non moins à point: « La conservation des arbres d'ornementation a été impraticable en Abitibi pour deux raisons principales. D'abord le brûlage des abatis requiert un travail considérable pour que soient protégés les arbres restés debout, et on n'y réussit pas souvent. De plus, la plupart de nos arbres, l'épinette surtout, une fois privés des essences qui les entouraient ne résistent pas à la violence du vent et, déracinés, ils sont renversés. Voilà qui explique un peu la difficulté du colon à se conserver des arbres. Au surplus, si le défricheur est lui-même prudent, son voisin, ou son deuxième voisin, qui fait aussi des feux d'abatis, peut l'être moins et détruire en l'espace de quelques heures ce que le premier conservait comme la prunelle de ses yeux. »

« À ces causes, termine l'abbé Halde, l'on pourrait en ajouter une troisième. La première tâche qui réclame l'attention du colon à son arrivée sur son lot, c'est d'abattre progressivement son boisé pour se construire et faire ses cultures. Or on dirait qu'après un certain temps consacré à ce travail pénible mais nécessaire, le défricheur finit par considérer l'arbre comme un ennemi qu'il faut abattre à tout prix, et il n'en épargne pas un seul. »
Source : Gérard Ouellet, Hier à Palmarolle

Ce récit dormait sur mon disque dur depuis plusieurs années. C'est une histoire vraie, quoique les dialogues sont de mon cru. Au moment où les urgences pédiatriques sont envahies par une horde de tout-petits souffrant d'infection pulmonaire, je crois important de rappeler à vous lecteurs comment, à une autre époque où les routes étaient fermées l'hiver, où il n'y avait que le cheval pour se déplacer et que l'hôpital se trouvait à 25 kilomètres, comment ces parents de poupons vivaient cette épreuve et cette confrontation avec la mort. Compte tenu de la longueur du texte, je vous le livre en deux segments.



La promesse (1^{re} partie)

Jean-Pierre Robichaud

Ce matin de janvier, le froid s'amusait à fendre la pierre. Des arbres, qui en avaient après cette froidure les gelant jusqu'au cœur, rouspétaient en lançant des claquements secs.

Ce froid avait aussi faim de chaleur. Il s'insinuait sournoisement par les interstices entre les planches couvrant les murs de la maison et avalait goulûment la chaleur qui s'y approchait. Il laissait derrière lui ses excréments de givre blanc formant des protubérances sur les têtes de clous.

Cette nuit-là, il avait sournoisement rampé sur le plancher et s'était aventuré jusqu'à la porte de la chambre d'où il avait nargué le poêle du rez-de-chaussée. Ce dernier s'échinait vaillamment à le repousser dans les recoins en lui gueulant des craquements secs de bûches en combustion.

Pendant la nuit, la structure toute récente de la maison, n'ayant pas encore séché complètement, avait craqué de douleur sous les morsures du froid s'étant abattu sur la colonie depuis la veille. Wilfrid s'était levé à plusieurs reprises pour alimenter le baril en métal de quarante-cinq gallons faisant office de fournaise au sous-sol. Elle pulsait péniblement sa chaleur par une grille située au-dessus. Au passage, Wilfrid engouffra quelques bûches dans le poêle du rez-de-chaussée, luttant lui-aussi contre l'intrus polaire. Malgré les fréquentes attisées de la nuit, la chaleur atteignait peu le fond de la chambre.

Âgé de six mois, le petit Ulric, ainsi baptisé dès que sa mère put le porter après l'accouchement, reposait entre Wilfrid et Marie dans le grand lit. Un mal obscur l'affectant depuis une trentaine d'heures s'était emparé de sa gorge et de ses narines. Son souffle, bruyant et court, soulevait et abaissait son petit ventre en une cadence accélérée, comme un chiot ayant trop gambadé. Assailli par les fièvres, il avait pleurniché une bonne partie de la nuit.

Au début, sa mère avait mis cette fièvre sur le dos d'une vilaine dent s'acharnant à vouloir percer la délicate gencive. Marie s'efforçait de la rendre insensible en la frottant avec une débarbouillette humide. Mais la température du petit corps n'avait cessé de croître depuis la veille. Et ce matin-là, sa respiration devenait de plus en plus irrégulière et enrouée.

Wilfrid se décida à traverser chez son frère en face pour téléphoner à la garde-malade. Il enfila son pantalon d'étoffe aux côtés bouffants - ses britchisses, disait-il - et revêtit sa chemise de flanelle à carreaux. Marie l'entendit descendre à la cave et bourrer la fournaise. Elle étira le bras pour tremper un linge dans la bassine. L'eau s'était recouverte d'une mince pellicule de glace qu'elle dut casser avec ses doigts. Elle entendit la porte crisser sur ses gongs enduits de givre quand son mari sortit. Elle tordit le chiffon en l'écrasant dans sa main et épongea délicatement le front du petit, ses joues toutes rouges ainsi que ses lèvres. De minuscules peaux sèches s'y soulevaient. Une morve jaunâtre apparaissait à l'entrée de ses narines. Elle commença à craindre la consommation.

« La ligne téléphonique siffle comme une toupie pis les mots gèlent avant d'arriver à l'autre bout », ragea Wilfrid en rentrant. *« Si j'ai ben compris, la garde pense que c'est une inflammation des poumons. Elle conseille de tremper le p'tit dans l'eau frette à chaque fois qu'la fièvre monte, pis ensuite de l'envelopper chaudement. Pis d'la rappeler si ça change pas avant à souère. »*

« Mais ça a pas de bon sens de tremper un bébé dans l'eau froide », s'objecta Marie. « Enfin... si la garde le dit », sembla-t-elle se résigner.

En début d'après-midi, la situation du petit Ulric s'aggrava. Une toux sèche le secouait à intervalles réguliers. La fièvre enflammait le petit corps. Marie était désespérée.

suite page suivante



La promesse, suite...

Vers quatre heures, Wilfrid retourna chez son frère pour téléphoner à nouveau à la garde-malade. Le temps s'était un peu adouci et de gros flocons de neige voletaient dans l'air. « La piste va encore boucher », s'inquiéta-t-il.

« La seule chose à faire, avait cette fois conseillé la garde dans ce cas de fièvre aiguë, consiste à emmitoufler soigneusement le bébé en laissant le visage dégagé et de le coucher près d'une fenêtre ouverte, et ce, jusqu'à ce que la température du corps baisse. »

Marie souffrait de devoir en venir à ce moyen extrême; pour elle, c'était comme coucher le petit dehors, comme un chien. Elle nettoya, à l'aide de tiges en bois enrobées de ouate, la gorge obstruée d'épaisses sécrétions ainsi que les narines du petit. Elle enveloppa ensuite soigneusement ce dernier pour de longues heures près de la fenêtre. Marie s'habilla elle-même aussi chaudement qu'elle put. Elle mit plusieurs paires de bas de laine qu'elle avait tricotés récemment, rabattit sur elle la vieille bougrine en fourrure de son mari et s'installa pour une longue veille auprès du petit malade.

Dès que la fenêtre fut ouverte, la froidure envahit la chambre en peu de temps et Marie commença à grelotter. Par bonheur, le petit sembla respirer mieux. Il sombra alors dans un sommeil entrecoupé de rêves; il poussait de petits vagissements, s'éveillait en sursaut, puis s'assoupissait aussitôt.

La mère se ramassa sur elle-même et se mit à prier. Dieu, voulait-elle se convaincre, est trop bon pour lui arracher ce petit morceau de vie. À cette pensée, son âme se mit à saigner et ses yeux s'embuèrent. Des larmes coulèrent sur ses joues et, en refroidissant, mordirent son visage. Si la santé du poupon ne s'améliorait pas bientôt, elle allait résolument faire une importante promesse à la Vierge Marie.

À suivre au prochain numéro



La petite chapelle

Gérard Lebel

Dans le cours de littérature québécoise au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue en 1982, je devais écrire une histoire, un conte. Fier de mon village et curieux d'un de ses lieux mythiques, je suis allé rencontrer madame Flora Lapointe pour me raconter son histoire de « *La petite Chapelle* » qu'elle a créée de toute pièce avec beaucoup de détermination. Ainsi, c'est tout au long de ce texte que je vous partage son récit qu'elle m'a généreusement raconté.

Flora Lapointe, née Flora Bégin en 1904, dans le village de Sainte-Germaine Dorchester, a grandi dans une famille de 12 enfants. Flora appréciait l'école, d'abord dans le village puis à Saint-Damien où les religieuses avaient pris le relais de l'enseignement. Elle appréciait particulièrement les enseignements religieux étant déjà très croyante puisque qu'à la maison, la prière était récitée matin et soir en plus d'assister régulièrement aux services religieux à l'église du village. Flora appréciait l'enseignement des religieuses qui, toutefois, ne laissaient pas de passe-droit et punissaient l'élève qui l'avait bien mérité. Elle était cependant une élève plutôt docile, habituée à la discipline à la maison car avec 12 enfants à élever, il fallait que chacun fasse sa part.



Toute jeune, Flora voulait devenir religieuse. Toutefois, en mai 1918, à l'âge de 14 ans, son père la retira de l'école après sa 4^e année scolaire pour soutenir la famille. Elle travaillait alors comme cuisinière sur des lots agricoles à 5 milles du village. Ne pouvant plus recevoir l'éducation nécessaire, son rêve de devenir religieuse s'était envolé. C'est alors que quelques jours plus tard, un événement extraordinaire se produisit.

Le dernier samedi du mois de mai 1918, Flora se rendait, comme d'habitude, à l'office religieux du mois de Marie. Dès son entrée dans l'église, elle entendit chanter. Elle croyait alors qu'il s'agissait de la chorale du village, mais une fois assise sur le banc d'église, elle prit conscience qu'il s'agissait d'une toute autre voix. Ce chant était d'une grande beauté, envoûtant, pieux. Il s'agissait évidemment de la voix même de la Sainte-Vierge. Elle n'avait jamais entendu un chant d'une telle beauté qu'elle n'a malheureusement plus entendu par la suite. Le lendemain matin, Flora se présenta au couvent et demanda aux religieuses un livre de prières à la Vierge Marie. Ce livre est alors devenu sa source de prière tout au long de sa vie. Elle récitait son rosaire chaque jour. Toute sa pensée était tournée vers Marie en qui elle mettait toute sa confiance.

C'est en 1921, alors que Flora était âgée de 17 ans, que la famille de Damase Bégin, père de Flora, déménagea en Abitibi au bord de la rivière Dagenais. Lieu qui, en 1926, allait devenir la paroisse de Palmarolle. Ainsi, la famille Damase Bégin est parmi les fondatrices de la paroisse. Flora aimait la forêt abitibienne. Elle se sentait à sa place, admirant les belles terres, le grand lac Abitibi et ses multiples îles. Quatre ans plus tard, elle rencontre Arthur Lapointe avec qui elle se marie. Arthur avait acquis une terre qu'il fallait toutefois défricher. Flora, énergique, positive et confiante du soutien de la Vierge Marie, aida Arthur au déboisement. Arthur abattait les arbres et elle brûlait le bois. Parfois, c'est elle-même qui dirigeait le cheval afin d'arracher les souches d'arbres laissées afin de préparer le terrain à la culture. Flora vécut de belles années, toujours dans la prière à la Sainte-Vierge et a donné naissance à huit enfants.

À suivre au prochain numéro

Souhaits 2023

PUISSIEZ-VOUS AVOIR...

Assez de bonheur pour vous garder aimable

Assez d'épreuves pour vous garder fort

Assez de soucis pour vous garder humain

Assez d'espoir pour vous garder heureux

Assez d'insuccès pour vous garder humble

Assez d'amis pour vous apporter du réconfort

Assez de succès pour nourrir vos ambitions

Assez de richesse pour combler vos besoins

Assez d'enthousiasme pour continuer d'avancer

Assez de foi pour bannir la dépression

Assez de détermination pour rendre

chaque jour meilleur qu'hier

**Est-ce assez pour rendre notre bonheur réalisable et satisfaisant?
Soyons heureux(se) malgré tout...**

Dolores Guertin-Audet




viens animer le local de jeunes!

ICI À PALMAROLLE

 UN SOIR SEMAINE

 18\$ / HEURE

 18 ANS ET PLUS

ÇA T'INTERESSE?

CONTACTE
ISABELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE
AU 819-787-2303 P222
PALMAROLLE@MRCAQ.QC.CA

Noël des petits



C'est dimanche le 11 décembre dernier que les Chevaliers de Colomb ont reconduit leur traditionnel Noël des petits au Centre municipal de Palmarolle. Pas moins de 60 enfants, âgés de quelques jours à 9 ans, ont défilé devant le père Noël qui a remis à chacun un cadeau.

Pour une deuxième année consécutive, dans le but de restreindre les contacts en cette saison grippale, les parents devaient réserver à l'avance et la rencontre avec le père Noël se déroulait selon la formule « une famille à la fois ».

Les Chevaliers de Colomb remercient tous ceux qui ont participé à l'emballage des cadeaux ainsi que ceux qui sont venus aider pendant cette journée du Noël des petits.

Les Chevaliers tiennent remercier tous leurs commanditaires qui les soutiennent année après année. Ils offrent en outre à tous les lecteurs du Journal leurs souhaits de joyeuses fêtes ainsi qu'une année 2023 remplie de santé, de joie et de bonheur.



Cercle de fermières Palmarolle n° 31

Mélanie Hamelin, responsable des communications

Les fermières du Cercle de Palmarolle se sont réunies pour un souper de Noël et une agréable soirée le 14 décembre dernier. En effet, de belles tables aux couleurs de l'événement et un excellent repas chaud préparé spécialement pour cette occasion par madame Nicole Morin ont contribué au succès de cette rencontre. Un grand MERCI! Nicole pour ce repas gastronomique.



Ce moment chaleureux fut apprécié de toutes. Les jeunes recrues étaient présentes pour notre plus grand plaisir. Par la suite, la soirée s'est déroulée avec différents jeux. Nous avons tenu un bingo et les recettes de celui-ci (65 \$) seront versées à la Fondation OLO (des bébés en santé).

En janvier, restez bien au chaud!

Bon anniversaire aux Fermières qui célèbrent leur anniversaire en janvier : Sylvie Corriveau, Clarisse Vachon et Mirelle Mainville.

À inscrire à votre agenda : prochaine réunion régulière des Fermières le 8 février 2023, à 19 h, à la grande salle municipale. C'est un rendez-vous!

GRENIER AUX SOUVENIRS

Gilles Fortier

Je débute l'année par un très bel objet de collection, soit un cendrier pneu. Parmi tous les genres de cendriers, pour moi, c'est sûrement les plus beaux. Dans les années 50-60 normalement tous les garages en possédaient. Un jour, mon père m'amena au garage Esso à Palmarolle, M. Armand Therrien était le propriétaire; j'ai vu sur une petite table un cendrier pneu. Ah! que c'était beau, je croyais que c'était un jouet.

Un peu d'histoire

Les compagnies Firestone et U.S. Tire seraient les premières à utiliser les cendriers en forme de pneu entre 1909 et 1912 comme objets de promotion. La popularité grimpa en flèche, le sommet de cette popularité fut naturellement les années 50 et 60. Les cendriers pneus étaient des copies exactes des pneus de l'époque. Toutes les marques de pneus ont eu leurs cendriers. Celui que je vous présente est un pneu d'été Seiberling 6.50 -16. Il y a quelques années, je l'ai trouvé à la vieille grange marché aux puces de Sainte-Germaine-Boulé; un coup de chance puisqu'ils sont rares.



Restaurant Au Ptit Bonheur



(819) 787-3777

175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: Franco et Valérie Bordenaveau, Guy Belanger

Services offerts

Menu du jour
Repas pour emporter
Brunch du dimanche
Salle privée
Terrasse



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau

PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à





Prochaine séance du conseil 9 janvier 2023

La séance a lieu à 19 h, au 124 rue principale, Palmarolle

Lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2022, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023. Les séances se tiennent tous les premiers lundis de chaque mois (sauf exception).

Les séances ont lieu à 19 h, au 124 rue Principale, à la grande salle du centre communautaire.

En tant que citoyens, vous êtes les bienvenus à chaque séance publique du conseil municipal!



Les membres du Conseil et les employés municipaux tiennent à vous souhaiter à tous et à toutes, les meilleurs vœux de joie et de bonheur en ce temps des fêtes.

Que cette période en famille soit pour chacun et chacune de vous une période de joie, de repos et de belles surprises.

Santé, prospérité, réussite pour vous et les vôtres.
Nos meilleurs vœux pour l'année 2023!

Plateforme de sécurité civile ECHO citoyens!

Simple d'utilisation et sécuritaire, cette application mobile permet de diffuser toutes informations urgentes aux citoyens à un seul et même endroit.

Le principe est simple : le citoyen télécharge l'application « Echo » sur **Play Store** pour appareil Android ou **App Store** pour appareil Apple et s'abonne à l'onglet Palmarolle sur son téléphone intelligent ou sa tablette électronique, crée son profil d'utilisateur et s'abonne aux notifications de Palmarolle.



Il pourra par la suite recevoir les notifications d'urgence de la Municipalité telles que les avis d'ébullition de l'eau, les incendies majeurs sur le territoire, les coupures d'eau ou d'électricité, etc.

Pour les personnes n'ayant pas de téléphone intelligent ou de tablette, mais qui désirent tout de même recevoir les alertes sur leur ligne de téléphone fixe, vous pouvez toujours appeler au bureau municipal au 819 787-2303 où un employé s'occupera de vous y inscrire.

Programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025

Projet d'immobilisations 2023			Financement				
Département	Description	Coût estimé	Emprunt	Surplus	Subvention	Budget fonctionn.	
Voiie	Porte de garage	10 000,00 \$			10 000,00 \$		
	Réparations de trottoirs	27 317,00 \$			27 317,00 \$		
	Asphaltage rapiéçage rangs 8&9 Est et Ouest; 6&7 Ouest; 4 Est	197 400,00 \$			197 400,00 \$		
	Mise aux normes Ch. du Qual	9 000,00 \$				9 000,00 \$	
	Remplacement Pick-up 2007 désuet (location-rachat) - Espaces verts	8 000,00 \$				8 000,00 \$	
	Total voirie	251 717,00 \$	- \$	- \$	234 717,00 \$	17 000,00 \$	
Hygiène du milieu	Conduites pluviales à nettoyer et inspecter	5 000,00 \$				5 000,00 \$	
	Sections conduite pluviale - 10 manhole ajustables x 1200\$ (5x1ère ave est, 4x7e à 10e Ave O + 1 spare)	12 600,00 \$			12 600,00 \$		
	Total hygiène du milieu	17 600,00 \$	- \$	- \$	12 600,00 \$	5 000,00 \$	
Aréna	Modernisation aréna	190 000,00 \$	65 000,00 \$		125 000,00 \$		
	Total aréna	190 000,00 \$	65 000,00 \$	- \$	125 000,00 \$	- \$	
Parc et terrains de jeux	Amélioration Relais 4H (via subvention FCC collectivité en santé)	15 000,00 \$			15 000,00 \$		
	Tracteur gazon commercial Massey-Ferguson ou John-Deer	4 800,00 \$				4 800,00 \$	
	Mise aux normes Parc 2e rue Est	20 000,00 \$			10 000,00 \$	10 000,00 \$	
	Parc et terrains de jeux	39 800,00 \$	- \$	- \$	25 000,00 \$	14 800,00 \$	
Sécurité publique	Véhicule de service pour remplacer l'autobus	215 000,00 \$	215 000,00 \$				
	Mise à niveau du véhicule de service-incendie	85 000,00 \$					
	Installation DEL éclairage 2e rue Est par Hydro-Québec	12 000,00 \$				12 000,00 \$	
	Conversion éclairage DEL - Énergère	52 200,00 \$	45 750,00 \$		6 450,00 \$		
	Total Sécurité publique	364 200,00 \$	345 750,00 \$	- \$	6 450,00 \$	12 000,00 \$	
	Total 2023	863 317,00 \$	410 750,00 \$	- \$	403 767,00 \$	48 800,00 \$	

Projet d'immobilisations 2024			Financement				
Département	Description	Coût estimé	Emprunt	Surplus	Subvention	Budget fonctionn.	Facturable
Voiie	Mise aux normes Ch. Montagnards - arpentier, élaguer, graveler 110m. X 5m. large, creuser fossés	15 000,00 \$				15 000,00 \$	
	Achat d'une niveleuse usagée (4-5 ans)	60 000,00 \$	60 000,00 \$				
	Petit 8 - enlever vieux macadam + recouvrir de MG20 100mm 3km	87 750,00 \$				87 750,00 \$	
	Pelle sur chenilles et remorque 14pi	130 000,00 \$	130 000,00 \$				
	Total voirie	292 750,00 \$	190 000,00 \$	- \$	- \$	102 750,00 \$	- \$
Aréna	Modernisation aréna - selon partenaire commanditaire	100 000,00 \$			100 000,00 \$		
	Total Aréna	100 000,00 \$	- \$	- \$	100 000,00 \$	- \$	- \$
Hygiène du milieu	Agrandissement Station de pompage 9e avenue ouest	6 000,00 \$				6 000,00 \$	
	Bacs bruns compostage (700 bacs)	70 000,00 \$			23 331,00 \$		46 669,00 \$
	Total hygiène du milieu	76 000,00 \$	- \$	- \$	23 331,00 \$	6 000,00 \$	46 669,00 \$
Espaces verts	Brosse + coupe-bordure (accessoire sur tracteur)	6 000,00 \$				6 000,00 \$	
	Total espace vert	6 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	6 000,00 \$	- \$
	Total 2024	474 750,00 \$	190 000,00 \$	- \$	123 331,00 \$	114 750,00 \$	46 669,00 \$

**RÉSUMÉ POUR LE PUBLIC PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023
MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE**

REVENUS	Budget 2023	Budget 2022	Écart
Taxes	1 616 136 \$	1 543 191,00 \$	72 945,32 \$
Tenant lieu de taxes	22 021,00 \$	22 922,00 \$	-901,00 \$
Services rendus	59 500,00 \$	42 348,00 \$	17 152,00 \$
Imposition de droits	43 500,00 \$	41 400,00 \$	2 100,00 \$
Intérêts	20 500,00 \$	20 500,00 \$	0,00 \$
Autres revenus	250 393,00 \$	146 700,00 \$	103 693,00 \$
Transferts	225 240,00 \$	181 823,00 \$	43 417,00 \$
REVENUS TOTAUX :	2 237 290 \$	1 998 884 \$	

DÉPENSES	Budget 2023	Budget 2022	Écart
Administration générale	510 302,00 \$	449 237,00 \$	61 065,00 \$
Sécurité publique	253 480,00 \$	239 634,00 \$	13 846,00 \$
Transport routier	407 594,00 \$	389 262,00 \$	18 332,00 \$
Hygiène du milieu	358 205,00 \$	434 668,00 \$	-76 463,00 \$
Santé et bien-être	14 093,00 \$	13 091,00 \$	1 002,00 \$
Aménag. urban et développ.	104 629,00 \$	162 753,00 \$	-58 124,00 \$
Loisirs et culture	417 808,00 \$	336 520,00 \$	81 288,00 \$
Frais de financement	61 554,00 \$	40 516,00 \$	21 038,00 \$
Remboursement Capital	60 825,00 \$	88 949,00 \$	-28 124,00 \$
DÉPENSES TOTALES :	2 188 490 \$	2 154 630 \$	
RÉSULTAT AVANT INVESTISSEMENT	48 800 \$	-155 746 \$	

INVESTISSEMENT	Budget 2023	Budget 2022	
Administration générale	0,00 \$	0,00 \$	
Sécurité publique	364 200,00 \$	391 000,00 \$	
Transport routier	251 717,00 \$	1 145 896,00 \$	
Hygiène du milieu	17 600,00 \$	12 700,00 \$	
Aréna	190 000,00 \$	57 100,00 \$	
Parcs et terrains de jeux	39 800,00 \$	0,00 \$	
Studio Santé Desjardins	0,00 \$	0,00 \$	
Centre communautaire	0,00 \$	0,00 \$	
Urbanisme et développement	0,00 \$	0,00 \$	
INVESTISSEMENTS TOTAUX:	863 317 \$	1 606 696 \$	
RÉSULTAT APRÈS INVESTISSEMENTS :	-814 517 \$	-1 762 442 \$	

SOURCE DE FINANCEMENT			
Subventions	403 767,00 \$	941 320,00 \$	
Surplus accumulé non affecté	0,00 \$	181 046,00 \$	
Emprunt à long terme	410 750,00 \$	640 076,00 \$	
TOTAL SOURCES DE FINANCEMENT	814 517 \$	1 762 442 \$	

ÉCART SUR BUDGET	0 \$	0 \$	
-------------------------	-------------	-------------	--

DÉTAIL SUR LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES ÉLUS PRÉVU EN 2023			
Rémunération des élus	Rémunération	Allocation	Total
Maire	8 736,00 \$	4 368,00 \$	13 104,00 \$
Conseiller	2 883,00 \$	1 441,44 \$	4 324,44 \$
Total rémunération des élus			17 428,44 \$

aug. 4% p/r à 2022
aug. 4% p/r à 2022

DÉTAIL DES TAUX DE TAXES		
	2023	2022
Taxe foncière générale	0,8999 \$	0,8755 \$
Sécurité publique	0,2071 \$	0,2099 \$
Camion citerne - 237	0,0138 \$	0,0139 \$
Camion incendie - 269	0,0152 \$	0,0131 \$
Camion Benne - 311	0,0134 \$	0,0136 \$
Réfrigérant-310	0,0315 \$	0,0318 \$
Eau unité de logement	328,00 \$	328,00 \$
Vidange unité de logement	200,00 \$	200,00 \$

Note: Le taux de taxes générale pour 2023 est établi à 1,1809 \$ du 100\$ d'évaluation, soit une augmentation de 2%

Secteur urbain - Taxation 2023		Charge fiscale pour une valeur imposable de			
		130 000 \$	175 000 \$	250 000 \$	300 000 \$
Taxes foncières générales	0,8999 \$	1 169,91 \$	1 574,87 \$	2 249,82 \$	2 699,79 \$
sécurité publique	0,2071 \$	269,24 \$	362,44 \$	517,77 \$	621,32 \$
Camion citerne - 237	0,0138 \$	17,92 \$	24,12 \$	34,45 \$	41,34 \$
Camion incendie - 269	0,0152 \$	19,72 \$	26,55 \$	37,92 \$	45,51 \$
Camion Benne - 311	0,0134 \$	17,48 \$	23,53 \$	33,61 \$	40,34 \$
Réfrigérant-310	0,0315 \$	40,98 \$	55,17 \$	78,81 \$	94,57 \$
vidange	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
eau	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$
Total		2 063,25 \$	2 594,68 \$	3 480,38 \$	4 070,87 \$
<i>Écart par rapport à 2022</i>		<i>30,10 \$</i>	<i>40,52 \$</i>	<i>57,89 \$</i>	<i>69,47 \$</i>

Secteur rural - Taxation 2023		Charge fiscale pour une valeur imposable de			
		130 000 \$	175 000 \$	250 000 \$	300 000 \$
Taxes foncières générales	0,8999 \$	1 169,91 \$	1 574,87 \$	2 249,82 \$	2 699,79 \$
sécurité publique	0,2071 \$	269,24 \$	362,44 \$	517,77 \$	621,32 \$
Camion citerne - 237	0,0138 \$	17,92 \$	24,12 \$	34,45 \$	41,34 \$
Camion incendie - 269	0,0152 \$	19,72 \$	26,55 \$	37,92 \$	45,51 \$
Camion Benne-311	0,0134 \$	17,48 \$	23,53 \$	33,61 \$	40,34 \$
Réfrigérant-310	0,0315 \$	40,98 \$	55,17 \$	78,81 \$	94,57 \$
vidange	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
eau	0,00 \$				
Total		1 735,25 \$	2 266,68 \$	3 152,38 \$	3 742,87 \$
<i>Écart par rapport à 2022</i>		<i>30,10 \$</i>	<i>40,52 \$</i>	<i>57,89 \$</i>	<i>69,47 \$</i>



CITATIONS SAVOUREUSES

René Bergeron

Mot de l'auteur

Les citations ont été choisies avec soin, respect et discernement. Pour la grande majorité d'entre elles, le nom de leurs auteurs n'est pas divulgué, laissant toute la place à la cocasserie qu'elles représentent. Leurs auteurs sont des personnalités publiques au langage coloré et imagé. En ces moments difficiles que nous venons de traverser en raison de la pandémie, nos personnalités du monde sportif et politique, sans le savoir, nous ont préparé de savoureuses citations aussi cocasses que drôles. Le rire est bon pour la santé selon certaines études. Il peut alléger les situations tendues, permettre de nouer de nouvelles amitiés ou tout simplement rigoler en famille, avec les amis et les collègues de travail.

Personnalités publiques

Quatre-vingt-dix-sept personnalités publiques sont mentionnées dans les 300 citations que contient le fichier Word. Le champion du calembour est sans contredit l'ex-entraîneur du Canadien et des Nordiques, Jean Perron. Il est passé maître dans l'art des lapsus. C'est tellement vrai qu'on lui attribue, à tort, la grande majorité des citations cocasses. Ses célèbres citations ont pris le nom de « perronismes ».

Les joueurs de hockey, les entraîneurs, les animateurs sportifs et les politiciens adoptent parfois une forme de dérapage verbal cocasse pour faire passer leurs messages.

- Le Canadien est accumulé au pied du mur.
- Il ne faut pas s'étendre sur la peau de l'ours avant de l'avoir tué.
- Ça ne prend vraiment pas la tête à Bobino.
- Gallagher a réussi à nous marquer un gros but.
- Ça m'a mis l'astuce à l'oreille. – Jean Perron
- Ce type de blessure, c'est très souffrant, surtout quand ça fait mal.
- Les joueurs se doivent d'élever leur cran d'un jeu. – Benoit Brunet
- Je m'en suis rappelé hier comme si ce me serait arrivé demain. – Jean Perron
- Depuis le début de la saison, Plekanec est celui qui est le plus consistant. – Marc Bureau
- Au décès de Jean Béliveau, c'était difficile de ne pas retenir ses larmes. – Michel Therrien

Les 97 personnalités publiques sont : Mohamed Ali, Dominique Anglade, Steve Bégin, Jean Béliveau, Michel Bergeron, Marc Bergevin, Yogi Berra, Gary Bettman, Mike Bossy, Patrice Brisebois, Benoit Brunet, Marc Bureau, Pat Burns, George W. Bush, Réal Caouette, Guy Carbonneau, Jules César, Thomas Chabot, Zdeno Chara, Jean Charest, Michel Chartrand, Chris Chelios, Jean Chrétien, Enrico Ciccone, Denis Coderre, Tim Connelly, Shayne Corson, Gérard Deltel, Jacques Demers, Gilbert Dionne, Jean Drapeau, Bryan Fogarty, Ron Fournier, Alfonso Gagliano, François Gagnon, Bob Gainey, Brendan Gallagher, Hal Gill, Brian Gionta, Jeff Gorton, Sam Hammad, Ron Hextall, François Jacques, Louis Jean, Michaëlle Jean, Claude Julien, John Kordic, Alex Kovalev, Guy Lafleur, Jean-Charles Lajoie, Mario Langlois, Maxim Lapierre, Georges Laraque, Guillaume Latendresse, Vincent Lecavalier, François Legault, Jacques Lemaire, Claude Lemieux, Mario Lemieux, Normand Lester, Eric Lindros, Jean-François Lisée, Andreï Markov, Pauline Marois, Jacques Martin, Martin McGuire, Gaston Miron, Alex Ovechkin, Jean Pagé, Pape François, Yvon Pedneault, Jean Perron, Yvon Picotte, Tomas Plekanec, Carey Price, Maurice Richard, Stéphane Richer, Jean-Pierre Roy, Patrick Roy, Martin Saint-Louis, Camil Samson, Alain Sanscartier, Nicolas Sarkozy, Nikita Scherbak, Juraj Slafkovsky, Caroline St Hilaire, P. K. Subban, Petr Svoboda, Louis T, Guillaume Tell, Michel Therrien, Jocelyn Thibault, John Tortorella, Gérald Tremblay, Mario Tremblay, Alain Vigneault et Tiger Wood.

Merci pour votre confiance!

C'est avec beaucoup de plaisir que le travail continue.

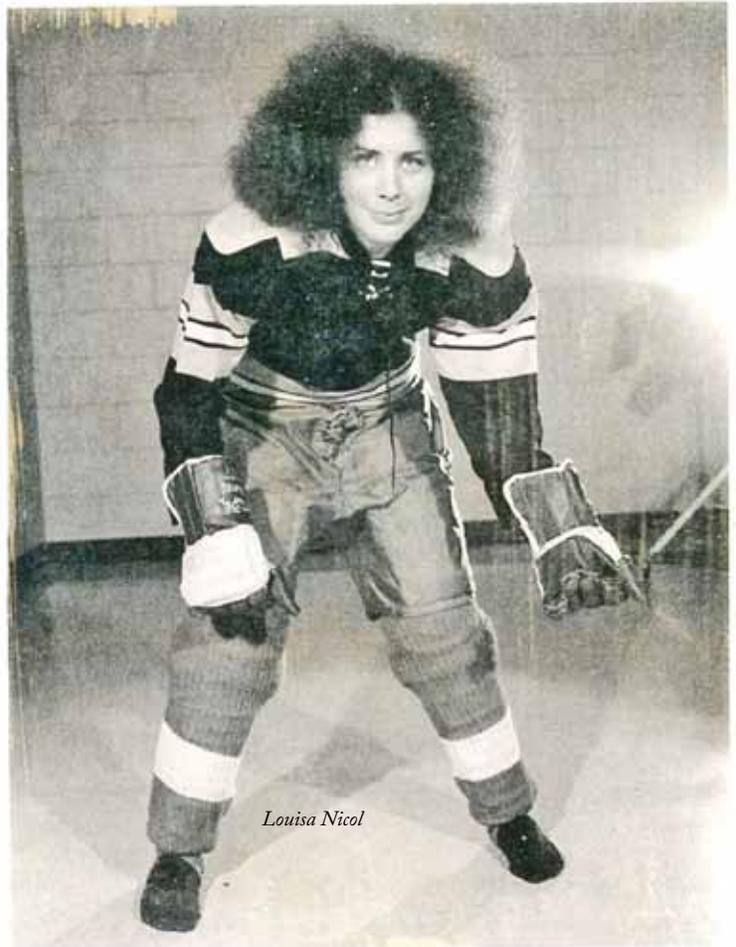
Gardons contact!

lemire.info | Sebastien.Lemire@parl.gc.ca | 819 762-3733
 33-A, rue Camble Ouest, RC 15
 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3

Facebook icon | Twitter icon



Photo de Michel Rouette



Louisa Nicol

De gauche à droite:
Uli Diétiker, Louisa Nicol, Claude Gautier et Klaus Specker

Des patins de «FILLE»

Louisa Nicol

Au retour d'une randonnée en patin sur la rivière Dagenais, je me rends compte que mes lames sont complètement entourées de glace. Comme toujours, je suis partie seule, ce qui me fait prendre de grandes respirations et ouvrir large les bras devant l'immensité de la nature. Comme ça, j'ai l'impression que l'univers m'appartient ou pour le dire autrement, que j'appartiens à l'univers, c'est selon.

Sur le coup, je fus effrayée, seule sur la rivière, où il y avait par endroit de l'eau en surface et que possiblement la glace n'était pas gelée dans toute son épaisseur sécuritaire.

Mes patins étaient des patins de patinage libre, c'est-à-dire sans les pointes ou crampons à l'avant, pour la danse de fantaisie. Donc, je n'avais pas des patins de «FILLE».

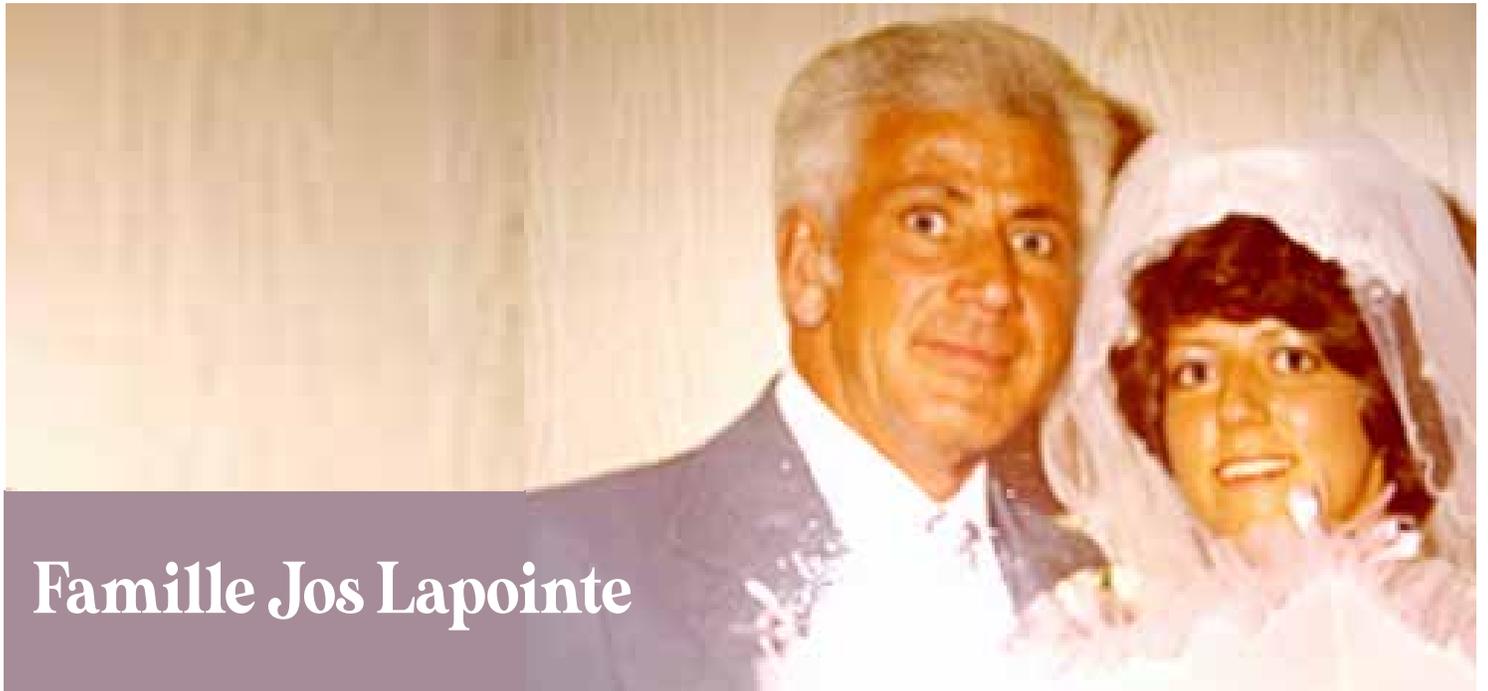
Les sports d'hiver étaient difficiles avec nos jupes. À l'école, il y avait des tenues vestimentaires pour les filles. «Lâchez-nous avec vos règlements». Les religieuses enseignantes y tenaient et surtout le curé Halde. Le vent s'engouffrait sous les jupes, la neige fondait, en entrant au chaud dans la classe les tissus étaient mouillés. À l'époque de mes 10-12 ans, les bas-culotte n'existaient pas, les bas étaient tenus avec des jarretelles ou des élastiques.

À Palmarolle, la solution fut trouvée : le pantalon sous la jupe. C'était ridiculement lourd et encombrant. J'ai partagé avec mes compagnes la honte d'être gouvernée par des lois injustes et sexistes. Je vois qu'encore aujourd'hui, en Iran et au Pakistan, les femmes luttent pour s'en libérer. Il n'y a pas si longtemps en France, vers 1850, Rosa Bonheur devait demander un permis à la police pour porter un pantalon pour aller peindre des chevaux dans les enclos des abattoirs. Imaginez la terre imbibée de fumier où elle aurait dû aller vêtue de jupe et jupon longs pour dessiner et peindre.

Plus tard, comme j'avais toujours patiné librement, j'ai pu jouer au hockey avec mes compagnons graphistes de Radio-Canada. Non je ne gardais pas les buts. J'étais ailier droit et je n'étais pas le pire «pogo» sur la glace. Certains d'entre eux étaient réticents à m'intégrer à l'équipe par peur de me blesser, mais la majorité l'emporta. Tous furent de véritables compagnons de jeux et gentils hommes.

À la blague, je leur déclarais que mon moment préféré de nos après-midis sport était la chambre des joueurs et surtout la douche. Je pouvais me vanter d'avoir joué au hockey à Palmarolle avec Rogatien Vachon à 10 ou 12 ans sur la patinoire extérieure de l'école du village.

À suivre en février un béguin...



Famille Jos Lapointe

Le grand départ pour les USA

par Jocelyne Lapointe-Bourgeois

Parce que le fourgon (van) de mon père était rempli à craquer, il ne pouvait pas amener plus que deux passagers. C'est donc Claude et Lise qui sont partis avec lui (les deux qui ont mal au cœur en auto). Mes trois autres frères et sœurs et moi on s'est entassés sur le siège arrière dans la Volkswagen de ma grand-mère.

Grand-maman Lapointe était bien consciencieuse quand elle conduisait et ne voulait pas enfreindre la loi. Quand on est arrivés au centre-ville de Montréal, on était en train de traverser l'intersection quand le feu vert a changé au jaune. Sans perdre de temps, ma grand-mère a appuyé sur le frein et a commencé à reculer. Ma mère a dit : « *M^{me} Lapointe qu'est-ce que vous faites là?* » Ma grand-mère a répondu : « *Tite-fille on ne passe pas sur une lumière jaune* ». Vous auriez dû entendre le klaxonnement des autos derrière nous.

Quand on est arrivés à la frontière américaine, l'agent qui ne parlait qu'anglais, nous posait des questions. Ma mère lui a montré notre visa et passeports. Ma grand-mère qui voulait être certaine que l'agent nous comprenait s'est mise à parler comme ceci : « *Eux, pas revenir Canada. Rester États-Unis. Moi, revenir Canada* ». C'était tellement comique de l'entendre. Le voyage s'est bien déroulé. Nous sommes arrivés à Leominster, Massachussets, sans problème. Cette ville se situe à 40 milles à l'ouest de Boston.

En arrivant, on ne pouvait pas aller directement au logement que mon oncle Arthur avait pour nous autres, car il n'était pas tout à fait prêt. Il nous avait trouvé une grande maison meublée à deux étages qu'on pouvait louer pour un mois. On a fait connaissance avec les enfants de la maison voisine. Même si on ne se comprenait pas, mis à part quelques mots, on s'amusait bien ensemble. Je me souviens que mon amie Sheila m'avait invitée un après-midi pour prendre le thé dans sa maison. Je ne sais pas si elle voulait jouer à la madame, mais j'y suis allée par curiosité. Je venais d'avoir 13 ans. Pendant que maman et papa travaillaient, c'est moi qui m'occupais des quatre plus jeunes et je faisais aussi le lavage, ménage, repas, etc. Mon frère Claude m'aidait aussi. Quand j'allais faire l'épicerie au Stop & Shop pas loin de chez nous, j'avais le droit de revenir à la maison avec le chariot du magasin, mais il fallait que je le rapporte, ce qui était compréhensible.

Je me souviens de la première fois que maman m'avait envoyée à l'épicerie pour acheter du sel. Je ne pouvais pas le trouver parce que leur boîte de sel était ronde et bleu royal, différente de notre sel Sifto qu'on connaissait. Je suis allée trouver la caissière et je lui ai dit seulement un mot « *salt* ». Elle disait « *What?* » Je répétais « *salt* ». Elle ne comprenait pas plus. Elle m'a donné un morceau de papier pour que je l'écrive. Elle a dit « *Ab! Salt* ». J'étais tellement insultée. Je prononçais mon « *A* » un peu différent d'elle.

À suivre

La biodiversité

Pour la protection des espèces !

Qu'est-ce que la biodiversité ?

« La diversité biologique, aussi appelée "biodiversité", désigne l'ensemble des espèces et des écosystèmes de la terre ainsi que les processus écologiques dont ils font partie [...]. Cette diversité forme la biosphère, cet enchevêtrement d'organismes vivants qui rend possible l'existence des êtres humains sur la terre. »

-MELCCFP, 2022



Plus d'un million d'espèces sont menacées de disparition sur Terre, qui connaît une sixième extinction de masse, selon des experts de l'ONU.

COP 15 à Montréal

Du 7 au 19 décembre dernier s'est déroulée la COP15 à Montréal, soit la **Conférence de l'ONU sur la biodiversité**.

À l'ouverture de cette 15^e COP, le premier ministre François Legault a annoncé un investissement de **650 millions de dollars** pour faire face au déclin de la biodiversité au Québec à travers un « Plan Nature ». Rappelons que le Québec s'est engagé en amont de cet événement à **protéger 30% de son territoire d'ici 2030**. Actuellement, cette protection a atteint 17% (2022).

Au cœur des discussions : un cadre mondial de la biodiversité, les mesures pour contrer les pesticides, les plastiques et les espèces envahissantes, la restauration d'écosystèmes bouleversés par l'humain, pour ne nommer que ceux-ci.

Le portail de Biodiversité Québec

Lancé le 8 décembre dernier, le portail de Biodiversité Québec est une initiative permettant de mieux comprendre les changements concernant la biodiversité à travers le Québec. Une carte interactive permet notamment de consulter divers inventaires terrain, alors que l'Atlas permet de découvrir les observations effectuées sur les différentes espèces vivantes du Québec.

Pour consulter le portail : biodiversite-quebec.ca

Le saviez-vous ?

On évalue la valeur des services établie entre 16 000 à 54 000 milliards de dollars par an pour l'ensemble de la biosphère.

-WeConservePA, The value of the World's Ecosystem Services and Natural Capital



La nature et ses bienfaits

Le déclin de nombreuses espèces peut se faire ressentir et ses effets s'accroîtront dans le futur. C'est le cas des abeilles par exemple, qui pollinisent plusieurs fruits, dont les bleuets, ou encore les plants qui fournissent les grains de cacao et de café.

Il s'agit ici d'un **service d'approvisionnement**, l'un des quatre types de services écosystémiques, soit les fonctions qui sont assurées par les écosystèmes (les sols, les eaux et des espèces). Il y a également les services de **support**, de **régulation** et **culturel**.



Pour toutes informations supplémentaires:

Contactez l'OBVAJ : 819-824-4049
informations@obvaj.org / www.obvaj.org



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

À colorier





VOTRE CAISSE VOUS INFORME

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça !

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation REER 2022 est le 1^{er} mars 2023

Un budget équilibré pour bien commencer l'année

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

Apprenez à aiguïser vos cybers réflexes.

Afin de vous aider à rehausser votre sécurité en ligne, Desjardins vous offre des conseils pratiques et toute une gamme d'outils et de fonctionnalités.

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/secureite

La vie est pleine de surprises

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie.

Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent!

Visitez desjardins.com/votreviechange



ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest